

trajectoires

L'ACSE
209-211, rue de Bercy
75585 PARIS Cedex 12

Analyse des résultats de l'enquête sur les PRE 2008

Septembre 2008

Trajectoires groupe de recherche et d'études
91, avenue Berthelot – 69007 Lyon
Tél. : 33 (0)4 78 69 02 88 – Fax : 33 (0)4 78 58 25 33
www.trajectoires-reflex.org – E-mail : trajectoires@trajectoires-reflex.org
Sas au capital de 40 000 € – RCS Lyon B 400 195 327 – Siret 400 195 327 00012 – APE 741E

groupe **reflex**

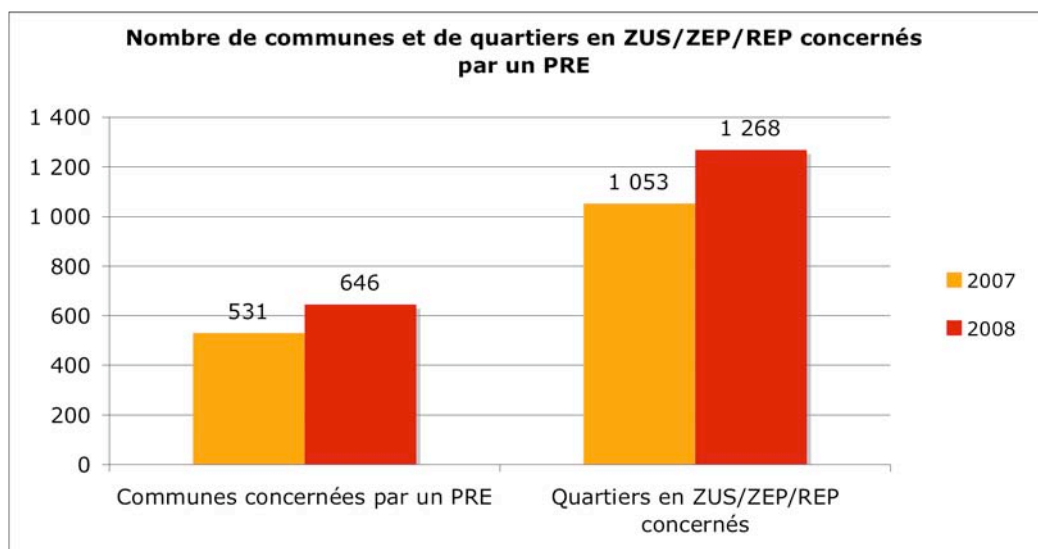
Acadia, Paris
Acelat, Strasbourg
Adeus, Marseille
Aures, Nantes
Cérial, Rennes
Plex, Bordeaux

1 De plus en plus de territoires concernés par les PRE

Au mois de juin 2008, on comptait 470 projets de réussite éducative en métropole auxquels s'ajoutent 23 projets dans les Départements d'Outre-Mer.

646 communes métropolitaines sont concernées par un PRE, et comptent un total de 1268 quartiers situés en géographie prioritaire (ZUS et/ou ZEP)¹. 11% des projets sont mis en place à l'échelle de plusieurs communes².

Entre juin 2007 et juin 2008, on observe ainsi une augmentation de 22% du nombre de communes qui bénéficient d'un PRE, et une de 20,5% du nombre de quartiers prioritaires concernés.



Les PRE actifs le sont en moyenne depuis 19 mois³.

2 Une capacité certaine à mobiliser les partenaires

➤ Des partenaires variés

L'Éducation nationale est présente dans la presque totalité des PRE. C'est le partenaire principal du dispositif pour 97,5% d'entre eux. Vient ensuite le Conseil général qui est présent dans 83% des projets, puis la CAF (45%) et la Prévention spécialisée (35%). La PJJ, la DDJS et la DDASS sont moins présentes,

¹Pour les PRE en démarrage ou les PRE qui n'ont pas répondu à l'enquête (11), nous avons compté une commune et un quartier prioritaire par site afin d'être au plus près de la réalité.

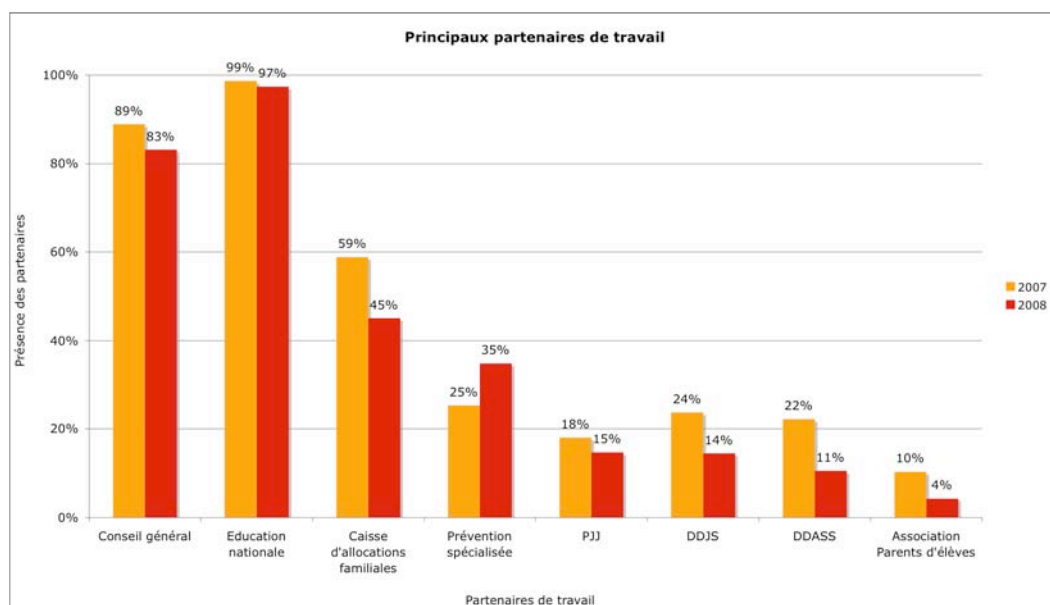
² Non renseignés exclus (NR : 9,5%).

³ Non renseignés exclus (NR : 11%).

puisqu'elles participent à respectivement 15%, 14% et 11% des PRE. Les associations de parents ne sont présentes que dans 4% des projets⁴.

Les partenaires du dispositif sont ainsi nombreux et divers. Ils sont originaires de plusieurs champs (scolaire, social, santé, famille, ...). C'est l'une des plus-values de la réussite éducative. Dans un peu plus de la moitié des cas (55%), les PRE associent aussi d'autres partenaires : associations, centres médico-psychologiques ou médico-psycho-pédagogiques, autres institutions (la Région, la communauté de communes), etc.

Par rapport à 2007, les CAF semblent moins s'impliquer (-14 points), tout comme les DDASS et les DDJS (respectivement -12 et -9 points). La Prévention spécialisée est, à l'inverse, plus présente en 2008 (+10 points).



➤ *Un partenariat formalisé*

Ces relations de partenariat entre les institutions sont formalisées par un protocole écrit pour 80% des PRE⁵. 95,5% des projets ont rédigé une Charte de confidentialité⁶ qui rend possibles les échanges entre les membres des équipes pluridisciplinaires. Cette formalisation paraît donc indispensable à l'établissement de liens entre les acteurs éducatifs. Sur ces deux indicateurs, on se situe dans des proportions similaires à celles identifiées en 2007.

➤ *Une implication financière des institutions partenaires*

Les institutions partenaires s'impliquent aussi financièrement dans le PRE à hauteur de 35 402 200 euros pour l'ensemble des dispositifs. Cela se

⁴ Non renseignés exclus (NR : 9%).

⁵ Non renseignés exclus (NR : 12%).

⁶ Non renseignés exclus (NR : 10%).

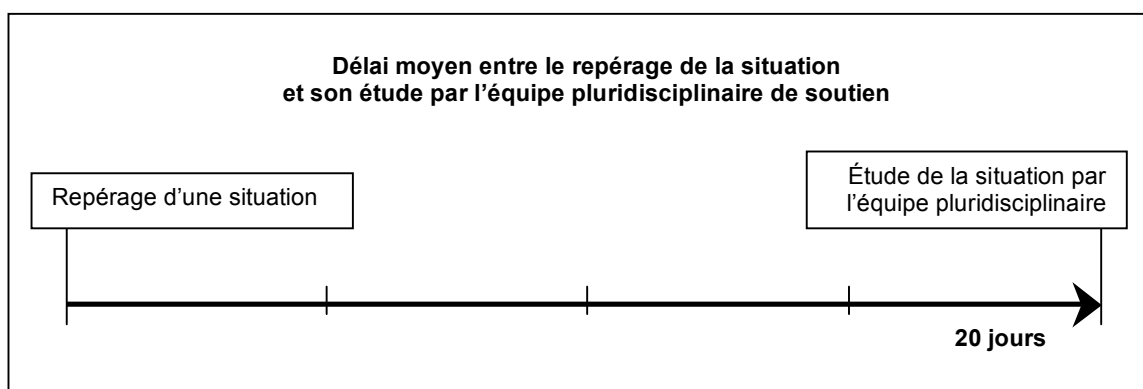
décompose de la manière suivante : les contributions financières directes s'élèvent à environ 22 704 600 euros pour 2007/2008, et les valorisations sont estimées à 12 697 600 euros. 57% des PRE bénéficient de financements complémentaires directs, 50% de valorisations⁷. Ces investissements significatifs de la part des partenaires témoignent de l'intérêt qu'ils portent à la réussite éducative.

3 La mise en oeuvre des PRE

➤ *Des équipes pluridisciplinaires réactives*

Au total, il existe 1 012 équipes pluridisciplinaires de soutien actives (en ne comptant qu'une équipe pluridisciplinaire pour les sites qui déclarent autant d'équipes que de situations étudiées), soit une moyenne de 2,5 par site⁸. Elles se réunissent en moyenne une fois par mois. Entre 2007 et 2008, on a une augmentation de 26% du nombre d'équipes pluridisciplinaires.

Le dispositif fait preuve d'une grande réactivité : en effet, le délai moyen entre le repérage d'une situation et son étude par l'équipe pluridisciplinaire est de 20 jours.

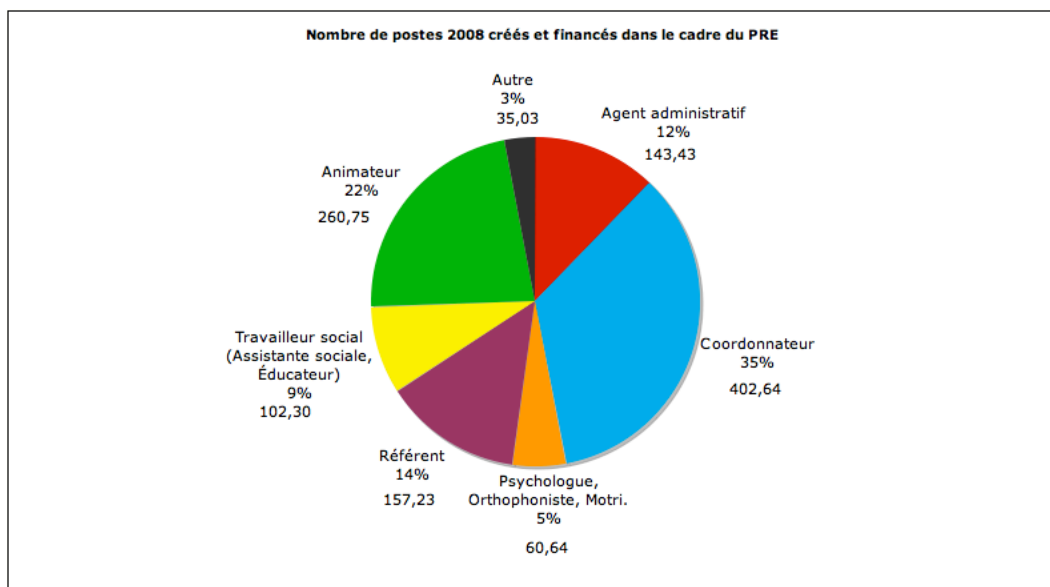


➤ *Des disparités fortes dans le nombre de postes créés pour la mise en œuvre du PRE*

Au total, 1162 postes ont été créés pour mettre en œuvre les PRE. Ce sont les coordonnateurs qui sont les postes les plus représentés (35%), devant les animateurs (22%), les référents (14%) et les agents administratifs (12%). Viennent ensuite les travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux) (9%), puis les psychologues, psychomotriciens et orthophonistes (5%).

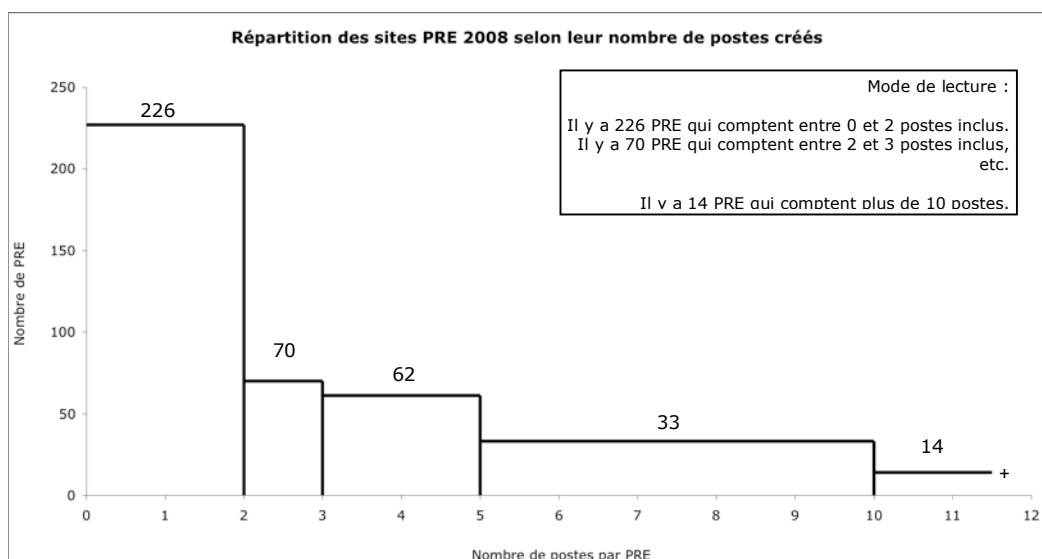
⁷ Hors PRE « en démarrage » et PRE qui n'ont pas répondu à l'enquête (11).

⁸ Afin de s'approcher au plus près de la réalité, nous avons totalisé les équipes pluridisciplinaires indiqués par les répondants ainsi qu'une équipe par site qui n'avait pas répondu à l'enquête (11). Nous n'avons pas compté les sites en démarrage qui n'ont pas encore mis en place leurs équipes.



Cela correspond à une moyenne de près de 3 postes équivalents temps plein par projet⁹. On constate un écart entre les sites où les projets étaient déjà en cours au moment de l'enquête menée en 2007, où le nombre moyen de poste était de 3, et les nouveaux sites où il est deux fois moins élevé (1,5 poste par projet).

Si la moyenne est de 3 postes par projet, il existe de fortes disparités entre les sites sur ce point. En effet, la majorité des sites disposent au maximum de 2 équivalents temps plein (56%). 17% ont créé de 2 à 3 postes. 15% ont créé de 3 à 5 postes, 9% de 5 à 10 postes, et 3% plus de 10 équivalents temps plein.



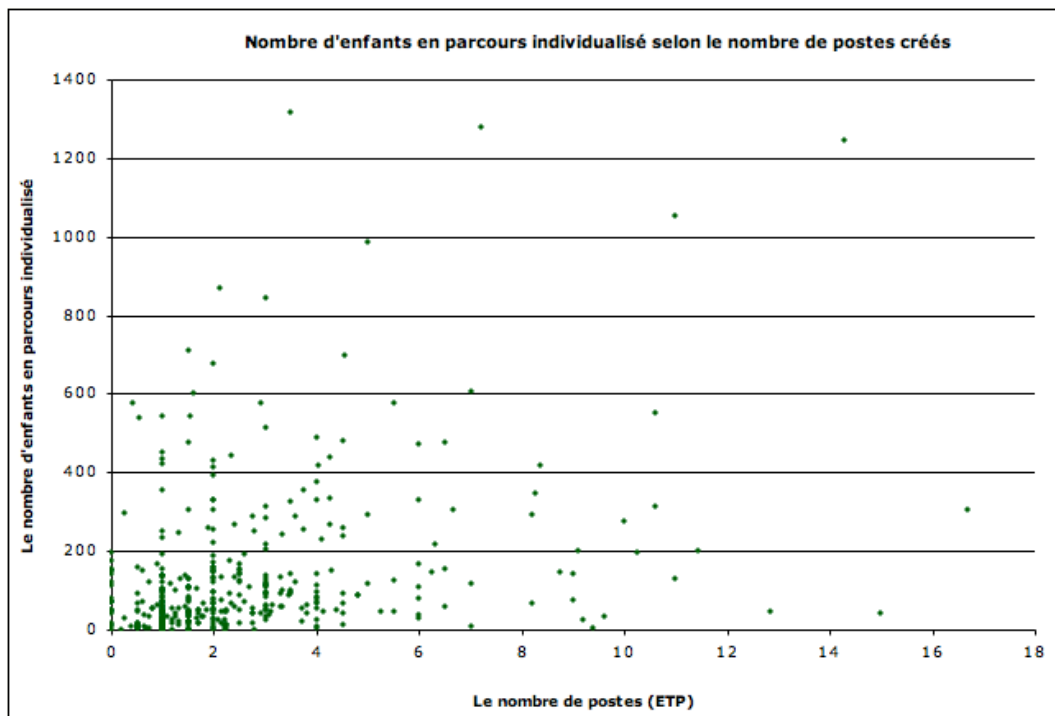
Si on met en relation le nombre de postes créés avec le nombre d'enfants en parcours, on constate tout d'abord que la forte majorité des sites dispose de moins de 3 postes pour plus d'une centaine de parcours chacun.

⁹ Non renseignés exclus (NR : 14%).

On constate également qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'enfants en parcours et le nombre de postes créés. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, certains PRE ont mis en place de nombreux parcours de réussite éducative en créant peu de postes, alors que d'autres fonctionnent avec de nombreux postes sans pour autant créer de nombreux parcours.

Par exemple, pour les sites qui ont créé 5 postes, le nombre d'enfants varie d'une cinquantaine de parcours à près de 1000 parcours.

Par exemple, un site a pu créer 10 postes, et mettre en place quelques parcours, alors qu'un autre aura permis la construction de plus de 800 parcours avec 2,5 postes.



➤ *Une préoccupation d'évaluation du dispositif*

La presque totalité des sites PRE (92%) ont engagé une démarche d'évaluation. Les PRE se sont donc construits dans cette préoccupation d'évaluer les effets produits. Une forte majorité (70,5%) dispose aussi d'outils informatiques de suivi du dispositif et des enfants impliqués dans la réussite éducative.

4 La répartition « parcours individuels » et « actions collectives » varie fortement selon les sites et les départements

Depuis la mise en œuvre des PRE, 268 009 enfants ont été concernés par le dispositif¹⁰. Entre 2007 et 2008, le nombre d'enfants bénéficiant de la réussite éducative a doublé¹¹.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire national, depuis la mise en œuvre du PRE :

- 70 323 situations d'enfants ont été étudiées par les équipes pluridisciplinaires de soutien,
- 54 431 ont effectivement bénéficié d'un parcours de réussite individualisé,
- 197 686 autres enfants ont bénéficié d'actions collectives

22% des enfants ont donc bénéficié d'un suivi individualisé, pour 78% d'autres enfants qui ont été pris en compte dans le cadre d'actions collectives. La réussite éducative demeure donc encore davantage axée sur le collectif que sur l'individuel.

Pour autant, cette répartition moyenne globale nationale entre « parcours individuels » et « actions collectives » ne reflète pas la réalité des PRE qui est très contrastée selon les territoires.

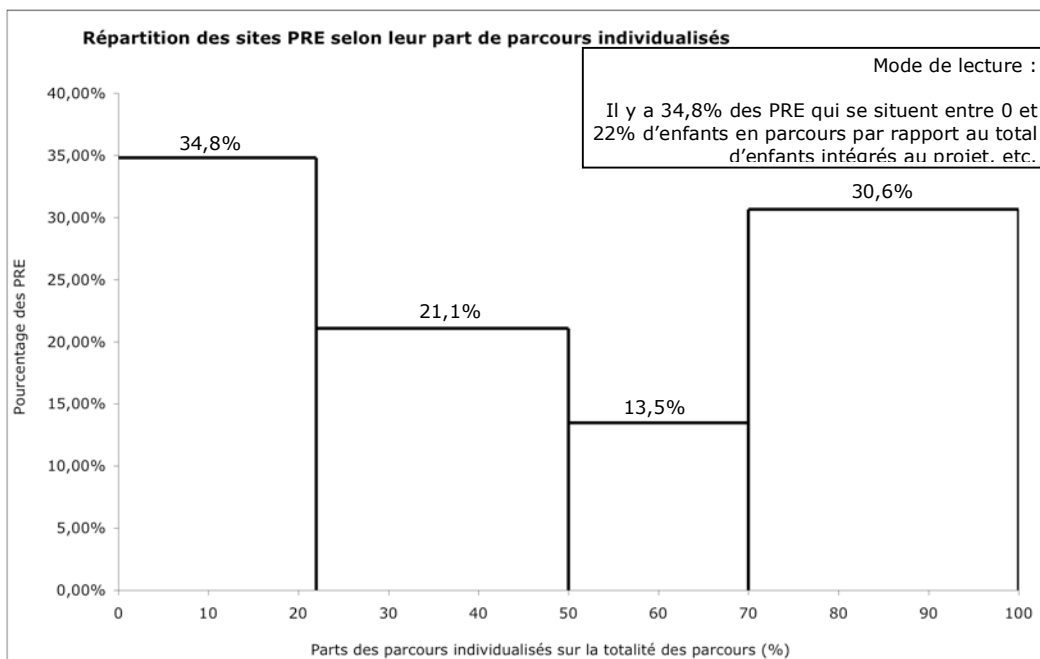
- *Parmi les PRE, 1/3 centrés sur les parcours, 1/3 dans l'entre-deux, 1/3 sur l'action collective*

Parmi les PRE, on identifie trois ensembles représentant environ un tiers de la somme totale des PRE :

- Un tiers des projets sont centrés principalement, voire exclusivement pour certains, sur la construction de parcours individualisés de réussite. Plus précisément, il s'agit des 31% de PRE qui ont, parmi la totalité des enfants concernés par le dispositif, 70% à 100% d'entre eux qui sont en parcours individualisé. Ces sites répondent en cela parfaitement aux objectifs du dispositif.
- Un autre tiers associe les parcours et les actions collectives. C'est le cas de 35% des sites qui proposent de 22% à 70% de parcours parmi l'ensemble des enfants pris en charge dans leur dispositif. Cet ensemble se découpe en deux sous-parties : l'une qui se rapproche du premier tiers des sites, soit les 13,5% des PRE qui présentent 50% à 70% des enfants en parcours, et l'autre qui se rapproche du dernier tiers, soit les 21% de PRE qui ne présentent que 22% à 50% d'enfants en parcours.
- Enfin, le dernier tiers, qui représente 35% des sites PRE, privilégie largement l'action collective sur les parcours individuels qui ne représentent que 0% à 22% des enfants pris en compte dans la réussite éducative.

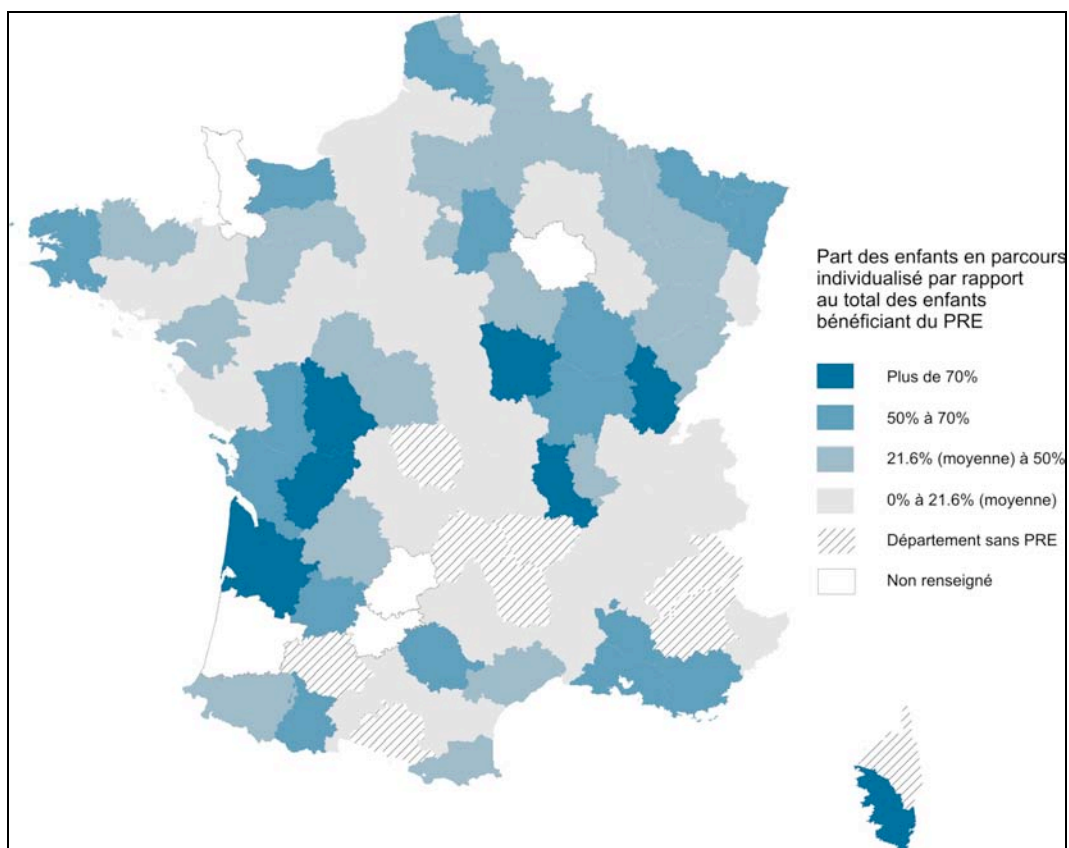
¹⁰ Ce chiffre comprend les enfants dont les situations ont été étudiées par les équipes pluridisciplinaires de soutien et les autres enfants concernés par des actions collectives.

¹¹ Il était en effet de 131 111 en juin 2007.



➤ *Une réalité très différenciée selon les départements*

Il existe aussi de fortes disparités selon les départements sur la répartition des bénéficiaires de PRE selon qu'ils sont en parcours individualisés ou en actions collectives. Sur ce point, on observe en effet des écarts de 1 à 100.

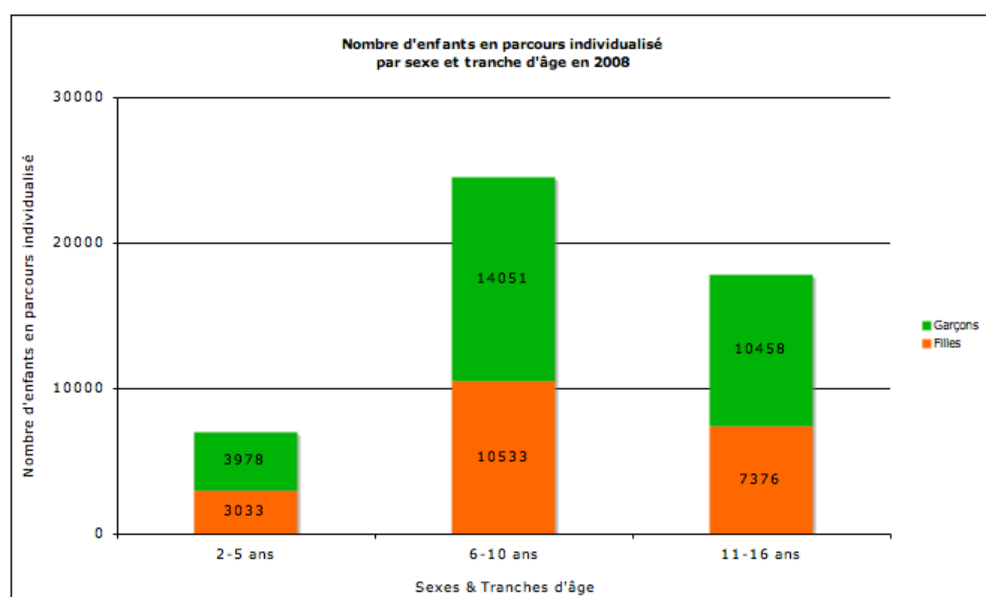
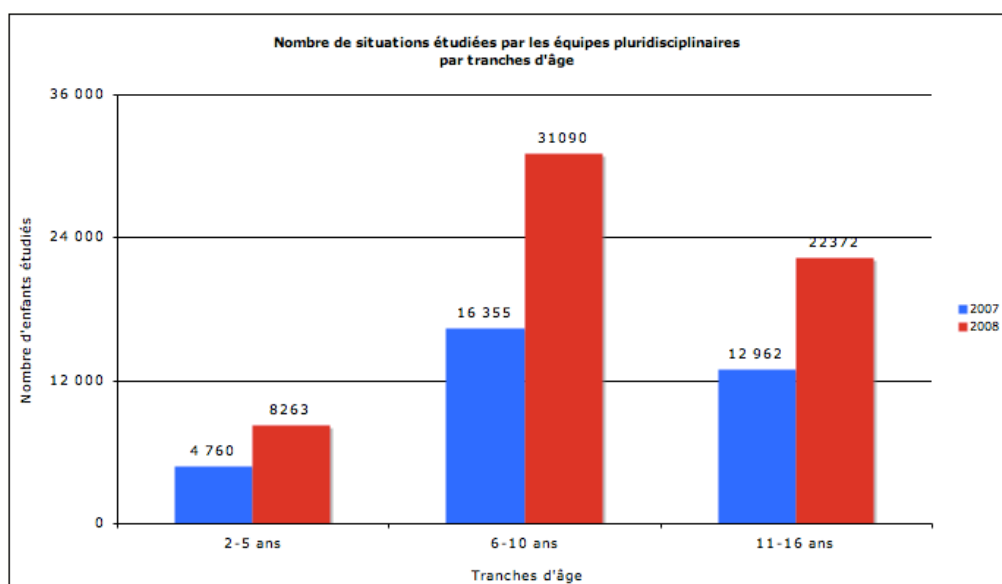


- *Des filles bien présentes, même si la présence des garçons reste plus importante*

Comme en 2007, les garçons sont un peu plus représentés dans les PRE. Pour l'ensemble des enfants, fin 2008, 58% des enfants dont la situation est étudiée par les équipes pluridisciplinaires sont des garçons pour 42% de filles. 57,5% des enfants en parcours sont des garçons, pour 42,5% de filles. Il n'y a donc pas de forte rupture entre les filles et les garçons.

- *Les 6 – 10 ans les plus présents*

Cette année comme l'an dernier, les 6 – 10 ans sont les plus représentés parmi les enfants dont la situation est examinée par les équipes pluridisciplinaires. C'est le cas de 50,5% des enfants, pour 36% qui ont entre 11 et 16 ans, et 13,5% entre 2 et 5 ans. Les proportions ne changent pas depuis 2007.



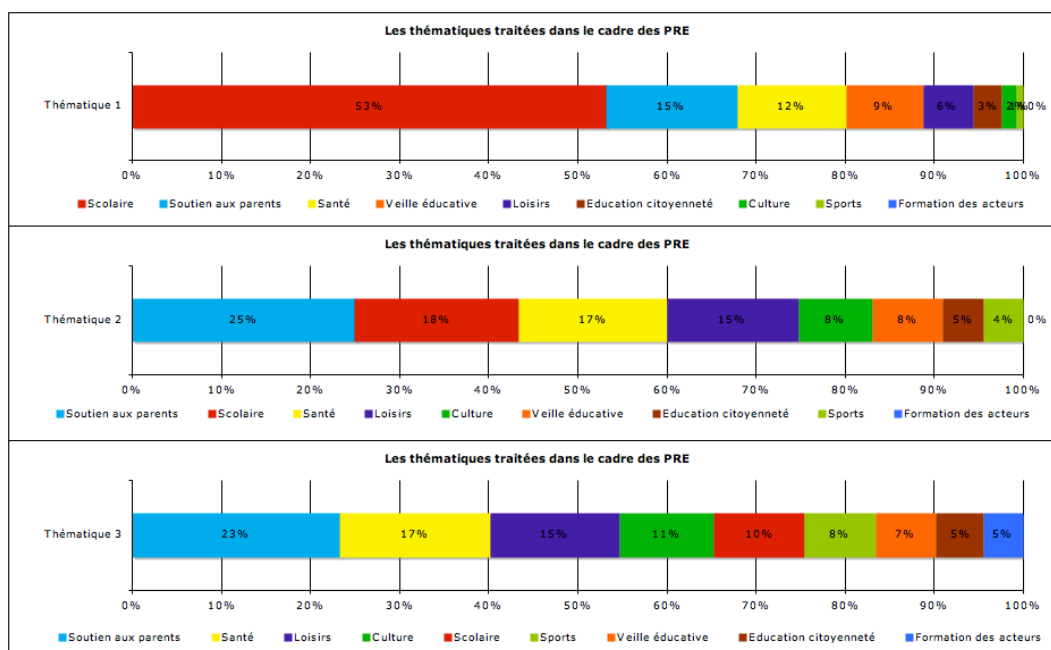
5 Les principales thématiques : le scolaire, le soutien aux parents et la santé

➤ *Un traitement pluridisciplinaire des difficultés*

53% des PRE enquêtés identifient la thématique scolaire comme la première thématique traitée¹². Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi cette thématique est prédominante. Tout d'abord, l'Éducation nationale est un partenaire essentiel de la réussite éducative : on a vu qu'elle s'impliquait dans 97,5% des PRE. De plus, elle est très présente dans le repérage des enfants en difficultés puisqu'elle oriente en moyenne 74,5% des situations étudiées par les équipes pluridisciplinaires des PRE.

Néanmoins, d'autres thématiques sont traitées par la réussite éducative, et plus particulièrement le soutien des parents et la santé.

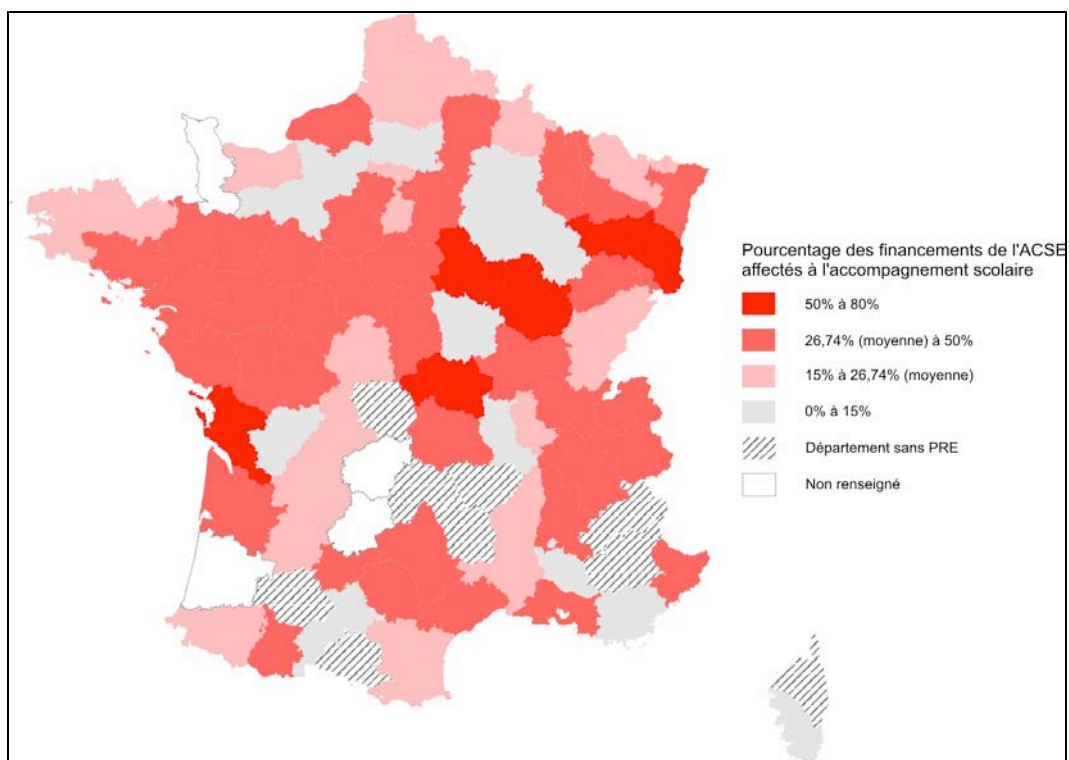
Ainsi, même si l'aspect scolaire est particulièrement présent, les enfants et leur famille sont effectivement appréhendés dans leur globalité, comme le souhaitait la loi de cohésion sociale, puisque les aspects liés à la parentalité et à la santé sont pris en compte.



¹² Non renseignés exclus (NR : 12,5%).

➤ *Des situations disparates selon les départements dans le financement de l'accompagnement scolaire*

En moyenne, les sites en PRE consacrent 26,5% des financements de l'Etat à l'accompagnement scolaire. Néanmoins, au-delà de cette donnée moyenne, les situations sont très diverses selon les départements. En effet, on oscille, selon les territoires, de 0% à 80% du budget PRE affecté à ce type d'actions. 44,5% des départements affectent de 0% à 27% des financements de l'Etat à l'accompagnement scolaire, 48% de 27% à 50% et 7% plus de la moitié de leurs financements d'État.



➤ *L'estimation du nombre de places d'internat nécessaires*

Enfin, 1 398 places d'internat sont estimées nécessaires pour les sites qui ont renseigné ce critère. Cela correspond donc à une moyenne de 8,5 places d'internat par PRE renseigné¹³.

¹³ Non renseignés exclus (attention : 64% des sites n'ont pas renseigné ce critère).

Département	individualisé		collectif	
PARIS	41	0,3%	16094	99,7%
HAUTE-VIENNE	5	0,5%	994	99,5%
HAUTE-MARNE	85	1,0%	8046	99,0%
LOIR-ET-CHER	33	3,8%	834	96,2%
HAUT-RHIN	45	4,1%	1055	95,9%
ISERE	287	4,8%	5723	95,2%
ILLE-ET-VILAINE	251	4,9%	4821	95,1%
MORBIHAN	107	6,8%	1474	93,2%
VAL-DE-MARNE	411	6,8%	5641	93,2%
PUY-DE-DÔME	196	6,8%	2671	93,2%
HAUTE-GARONNE	200	6,9%	2687	93,1%
MARNE	639	7,0%	8437	93,0%
MAINE-ET-LOIRE	124	7,4%	1543	92,6%
ARDECHE	206	7,5%	2551	92,5%
SAVOIE	858	7,5%	10574	92,5%
VENDEE	102	7,5%	1250	92,5%
SOMME	244	8,1%	2754	91,9%
AUDE	85	8,6%	900	91,4%
ALLIER	410	8,9%	4197	91,1%
EURE	360	9,6%	3402	90,4%
YVELINES	1439	12,2%	10349	87,8%
HAUTE-SAVOIE	205	13,1%	1362	86,9%
DRÔME	108	13,4%	700	86,6%
CHER	165	13,4%	1068	86,6%
LOIRET	168	14,5%	994	85,5%
SARTHE	27	15,2%	151	84,8%
GARD	284	16,2%	1473	83,8%
SEINE-MARITIME	1446	16,3%	7450	83,7%
ALPES-MARITIMES	1787	16,7%	8912	83,3%
EURE-ET-LOIR	339	18,1%	1538	81,9%
AIN	167	18,8%	721	81,2%
CORRÈZE	47	19,6%	193	80,4%
MOYENNE	53323	21,7%	192139	78,3%
NORD	5879	22,5%	20245	77,5%
AISNE	250	24,6%	767	75,4%
DOUBS	731	25,5%	2140	74,5%
HAUTE-SAÔNE	405	25,9%	1157	74,1%
PYRENEES-ATLANT	171	26,7%	470	73,3%
INDRE	219	26,7%	600	73,3%
VOSGES	430	28,3%	1089	71,7%
VAL-D'OISE	2195	29,1%	5353	70,9%
MEUSE	70	30,7%	158	69,3%
MEURTHE-ET-MOSE	736	31,2%	1620	68,8%
HAUTS-DE-SEINE	4271	31,6%	9260	68,4%
ARDENNES	338	32,1%	716	67,9%
OISE	960	34,5%	1821	65,5%
CÔTES D'ARMOR	334	35,0%	620	65,0%
INDRE-ET-LOIRE	1487	36,1%	2628	63,9%
SEINE-SAINT-DENI	2178	36,7%	3755	63,3%
PYRENEES-ORIENT	600	37,5%	1000	62,5%
DORDOGNE	106	38,0%	173	62,0%
ORNE	129	38,4%	207	61,6%

ESSONNE	4241	40,9%	6118	59,1%
MAYENNE	48	41,0%	69	59,0%
LOIRE-ATLANTIQUE	483	41,1%	691	58,9%
TERRITOIRE DE BE	150	43,9%	192	56,1%
HERAULT	171	44,0%	218	56,0%
RHÔNE	2392	44,2%	3019	55,8%
YONNE	223	48,6%	236	51,4%
FINISTÈRE	381	50,4%	375	49,6%
SEINE-ET-MARNE	576	51,0%	554	49,0%
TARN	570	52,6%	514	47,4%
MOSELLE	671	54,3%	564	45,7%
VAR	263	55,3%	213	44,7%
BAS-RHIN	523	56,2%	407	43,8%
CALVADOS	1360	56,3%	1057	43,7%
HAUTES-PYRENEES	79	58,5%	56	41,5%
PAS-DE-CALAIS	2150	63,8%	1222	36,2%
CHARENTE-MARITI	769	64,1%	430	35,9%
DEUX-SÈVRES	38	64,4%	21	35,6%
VAUCLUSE	119	66,5%	60	33,5%
CÔTE D'OR	729	67,8%	346	32,2%
BOUCHES-DU-RHÔ	679	68,0%	319	32,0%
SAÔNE-ET-LOIRE	430	68,8%	195	31,2%
LOT-ET-GARONNE	177	68,9%	80	31,1%
LOIRE	86	75,4%	28	24,6%
CORSE-DU-SUD	142	77,2%	42	22,8%
CHARENTE	365	78,5%	100	21,5%
VIENNE	811	79,4%	210	20,6%
JURA	180	81,1%	42	18,9%
NORD	47	85,5%	8	14,5%
GIRONDE	1858	99,2%	15	0,8%
AUBE	48	100,0%	0	0,0%
MANCHE	5	100,0%	0	0,0%
NIEVRE	199	100,0%	0	0,0%
LANDES	0		0	
LOT	0		0	
TARN-ET-GARONNE	0		0	
AVEYRON				

Pourcentages
impossibles